

CONSTRUIRE UNE PETITE STRUCTURE GOLFIQUE UN ATOUT POUR LES COLLECTIVITES LOCALES DU VAR

Jean Yves ORTEGA, Président du Comité départemental de golf du Var – 18 octobre 2013

Les collectivités locales peuvent aujourd'hui tirer le meilleur parti d'un concept de développement : les terrains de golf de proximité. Compacts et très attractifs, ils offrent au cœur de ville de nouveaux espaces verts de convivialité, à coût modéré. Leur présence dans les agglomérations déjà équipées a fait la preuve d'un impact non seulement sportif, mais économique, touristique, environnemental, ainsi que sur l'aménagement et la valorisation du territoire, l'animation, etc.

Le golf revient dans la famille Olympique, il sera présent au programme des prochains JO de RIO en 2016 et la France organise la Ryder Cup en 2018, la plus grande compétition mondiale de golf (match Europe/ Etats-Unis ayant lieu tous les deux ans). Ces grands événements sportifs suivis dans le monde entier constituent un levier formidable pour la promotion du golf, le sport de toute une vie et de tout âge. Dans le Var, le golf est une discipline sportive majeure, il est la 3^{ème} sport par le nombre de licenciés (derrière le tennis et le football) et il est estimé que son potentiel n'est pas assez exploité.

Les collectivités locales doivent être conscientes de l'atout d'un petit golf de proximité sur leur territoire :

- Enrichissement de l'offre sportive et de santé au profit de leurs administrés ;
- Outil d'aménagement du territoire valorisant l'image de la collectivité tout en permettant d'utiliser des zones problématiques (friches, zones inondables, terrains non constructibles...).

Sans s'engager dans la réalisation de grands parcours, déjà en nombre suffisant dans le département, il est proposé aux collectivités territoriales de mener une réflexion sur la pertinence de construire de petits équipements golfs, faciles à jouer et peu coûteux, implantés près des lieux facilement accessibles pour les citoyens, près des entreprises, des commerces, des écoles. Dans le cadre d'une politique réfléchie de développement économique d'un territoire et d'embellissement d'un espace, cela peut constituer un véritable projet municipal pour 2014.

1. De quoi s'agit-il en réalité ?

Il s'agit de golf « Pitch and Putt », de « golf compact » ou de « petits 9 trous ». Des golfs de proximité où les trous sont plus courts qu'un golf traditionnel. Sur ces parcours urbains de taille réduite (de 4 à 15 hectares) on arrive à faire plaisir à tout le monde : le débutant et le joueur confirmé. Cela permet de cibler les jeunes, les scolaires, les débutants qui ne franchiraient pas l'entrée d'un golf traditionnel. En outre, on peut aménager une piste cyclable autour du golf ou un sentier de promenade sécurisé pour permettre aux gens de marcher, courir et visualiser le golf, voire d'aller boire un verre au club house, si besoin.

2. Pourquoi construire une petite structure golfique ?

Les raisons sont diverses :

- Volonté d'enrichir l'offre sportive de sa commune (pour les scolaires, pour leurs administrés) et de conquérir de nouveaux publics (femmes, seniors, gens pressés) en proposant de golfer à bas prix, en ville. Le golf swingue, ainsi, dans la ville et demeure à portée de toutes les bourses ;
- Valoriser un foncier inutilisé ou inutilisable qui coûte de l'argent en entretien à la collectivité ;
- Offrir au territoire un nouveau poumon vert urbain avec des loisirs sportifs ;
- Créer un atout touristique local supplémentaire pour du tourisme d'opportunité notamment en période estivale...
- Réaliser un projet qui s'inscrit dans le développement durable, la filière golf devient de plus en plus vertueuse et respectueuse, la ffgolf est la 1^{ère} fédération sportive à signer une charte avec 3 ministères (Sports, Ecologie et Agriculture) dans une démarche de préservation de l'environnement (eau, biodiversité, développement durable...), 90% des golfs utilisent de l'eau impropre à la consommation, les consommations ont baissé de 20% en 5 ans...
- Investir de manière raisonnable au départ pour un coût global de construction, hors foncier, de l'ordre de 0,8 à 1,2 millions d'euros environ. C'est seulement 20% plus cher qu'un seul terrain de football synthétique avec éclairage. Ces golfs sont rapidement viables sur le plan économique et créateurs d'emplois (accueil, équipe terrain, restauration...).
- Etaler la réalisation du projet sur le long terme par tranches. Commencer « petit » avec quelques trous (6 au minimum pour être homologué) et procéder à des extensions dans le futur ;
- S'installer dans les bassins de vie et retrouver une certaine pertinence dans le maillage territorial des implantations golfs dans le département ;
- Initier un pôle associatif chargé de l'animation sportive, de l'école de golf et du respect des valeurs du golf (respect des autres, fair-play, respect des règles, respect du terrain...)

3. Comment exploiter efficacement une petite structure golfique ?

Il faut évidemment avant toute chose s'assurer que le golf est économiquement viable en fonction notamment du bassin de population et de l'offre déjà existante. A cet égard, les expériences menées montrent que les projets en zones peu urbaines sont difficiles à exploiter.

Plusieurs modes de gestion/réalisation peuvent être retenus : la régie, l'affermage ou la concession. Le choix est politique et doit répondre aux meilleures conditions d'un deal « gagnant-gagnant ».

La fédération française de golf développe une stratégie d'accompagnement à la construction d'équipements golfs de proximité. A ce titre, les porteurs de projet peuvent être assistés en plusieurs étapes progressives (documentation et conseil, analyse et étude du milieu golfique, expertise et diagnostic technique urbanistique et financier, soutien au subventionnement public notamment par le CNDS). La Direction Territoires et Equipements de la Fédération française de golf peut être consultée pour toute demande d'information.

Plus localement, la société Elijo Swing fondée par Patrick Giraud (0494982973) peut être sollicitée pour les questions de consulting environnemental.